

Portugal – Erreur dans l'identification
de la région autonome des Açores
de la République portugaise

Madame, Monsieur,

L'opérateur désigné du **PORTUGAL**, CTT-Correios de Portugal SA, me prie d'informer les Pays-membres de l'UPU de ce qui suit:

«CTT-Correios de Portugal SA a récemment découvert l'existence d'un site de divulgation et vente de timbres-poste se présentant en tant que site officiel de la Fédération africaine des Etats libres de l'Afrique et cite la région autonome des Açores de la République portugaise en tant que nouvel Etat de l'Europe.

Cette citation erronée est faite spécifiquement dans le but de vendre des timbres des Açores par carte de crédit ou divers services de paiement en ligne.

En conformité avec la recommandation C 26/2008 (Code de déontologie philatélique à l'usage des Pays-membres de l'Union) (§§ 7.2 et 7.4) du 24^e Congrès de l'UPU, CTT-Correios de Portugal SA dénonce et condamne de telles pratiques.

Nous comptons également sur la collaboration de tous les Pays-membres pour nous aider à identifier d'autres situations similaires pour mettre fin à cette publicité mensongère à des fins exclusivement lucratives.»

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

K.J.S. McKeown
Directeur du développement
des marchés